Alors que le secteur de la santé est confronté à la nécessité de garantir plus de transparence et de réaffirmer sa fiabilité, la presse médicale elle aussi, connaît une période de mutation profonde : érosion de la presse écrite et expansion du numérique, chute du marché publicitaire des industriels du médicament, remise en cause de la loyauté des informations diffusées ...

Dans le cadre de son rôle d'information des professionnels de santé et du grand public et dans un contexte marqué par la loi relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament, la HAS a souhaité contribuer à la réflexion sur la qualité de la presse médicale. Elle publie ce jour un document proposant des bonnes pratiques et des critères qualité, à l'attention de la presse comme des lecteurs.

Près de 200 titres de la presse médicale, c'est-à-dire journaux d'informations médicales et professionnelles, revues de formation médicale continue ou r

evues académiques de recherche
concourent aux besoins
d'information
,
de formation
, de publication scientifique des différents acteurs de la santé. Or, c
ette presse médicale
est soumise à un environnement en mutation
et doit répondre à une
exigence de qualité
qui
devient un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs du secteur
(
lecteurs et chercheurs, rédactions, agence
s
sanitaires et acteurs publics
,
professionnel
s
de santé).

De nombreux dispositifs de régulation mais des pratiques non homogènes

Plusieurs dispositifs de régulation existent qu'ils soient spécifiques ou non à la presse médicale : lois, règlements, chartes et engagements volontaires pour les éditeurs, les annonceurs, les rédac teurs ou les auteurs.

En dépit de leur existence, la HAS constate des pratiques non homogènes : manque de fiabilité des chiffres de diffusion, porosité potentielle entre annonceurs et contenu
rédactionnel
,
non-
déclaration des liens d'intérêts, absence fréquente d'affichage des procédures de
fonctionnement et
des
chartes éditoriales ...

Pour guider les bonnes pratiques, la HAS propose des outils et critères organisés autour de 3 grands axes :

- la transparence :

· affichage systématique des déclarations d'intérêt des auteurs, des comités de rédaction, de toute personne
ayant une responsabilité éditoriale
,

· transparence des procédures éditoriales en particulier les modalités de relecture des articles,

· transparence des sources de financement des recherches publiées ;

- l'indépendance éditoriale de la rédaction par rapport aux influences possibles des annonceurs mais également
indépendance par rapport
notamment
aux
éditeurs
;

- l'éthique éditoriale, c'est-à-dire le respect de certaines règles de publication (citation des sources, qualité d'auteur, ...) et de l'expression des courants de pensée, l'engagement à respecter les recommandations internationales existantes en la matière : ICMJE [1], codes du COPE [2], documents disponibles en français.

La liste des critères identifiés par la HAS est accessible dans le rapport complet et dans sa synthèse de 4 pages.